

Référentiel des compétences du socle commun de prévention des risques professionnels appliqués aux métiers des Travaux Publics

Définition du contexte de mise en œuvre de ces compétences, des ressources et des moyens associés

Compétence C1		
S'approprier les enjeux de la prévention des risques professionnels		Critères d'évaluation
C1.1	Identifier son environnement de travail, son contexte d'intervention, son positionnement professionnel	L'environnement de travail en entreprise est identifié Les catégories de personnels, leurs missions et leurs relations hiérarchiques sont identifiées Les phases de déroulement d'un projet sont décrites Les axes principaux de la politique de prévention de l'entreprise sont décrits
C1.2	Identifier et détailler les rôles et missions des acteurs externes de la prévention	Les principaux rôles et missions de la Carsat, Dreets, Médecine du travail, OPPBTP, CSPS en matière de prévention sont identifiés
C1.3	Identifier et détailler les rôles et missions des acteurs de la prévention internes à l'entreprise	Les principaux rôles et missions des services et personnes chargés de la prévention en entreprise sont identifiés et exploités

Compétence C2		
Appliquer la démarche de prévention des risques professionnels		Critères d'évaluation
C2.1	S'approprier les composantes de la démarche de prévention des risques professionnels	La terminologie relative à la prévention des risques professionnels est comprise et employée à bon escient Les éléments saillants d'une situation de travail sont identifiés Le PAD est mis en œuvre dans une situation de travail courante Les 9 principes généraux de la démarche de prévention sont exploités dans une situation courante de travail Les 3 mesures de prévention sont exploitées dans une situation courante de travail Les documents de prévention (PGP, PPSPS) sont identifiés
C2.2	Caractériser les types de risques et les incidences des dommages	Les risques professionnels (déplacements, activité physique, mécanique, électrique, vibrations, agents chimiques, CMR, environnement) sont repérés dans des situations courantes de travail
C2.3	Différencier les risques à effet immédiat et les risque à effet différé et énoncer leurs causes et leurs incidences	Les risques à effet immédiat et à effet différés sont identifiés dans des situations de travail courantes Les causes des risques à effet immédiat et différés sont identifiées et caractérisées La classification et les incidences des dommages (AT, MP et TMS) sont identifiées. Les impacts des dommages pour l'entreprise sont identifiés
C2.4	Identifier les facteurs aggravants les risques	Les facteurs aggravants (consommation d'alcool, de psychotropes et utilisation du téléphone) et leurs incidences sont identifiés
C2.5	Agir en en cas de situation dangereuse, en situation d'urgence et en cas d'accident	Une situation dangereuse, grave, imminente et persistante est identifiée Les procédures de signalement, le devoir d'alerte et le retrait en cas de danger grave et imminent sont mises en œuvre à bon escient La formation de sauveteur secouriste du travail est validée

Compétence C3		
Sécuriser les situations de travail spécifiques aux métiers des TP		Critères d'évaluation
C3.1	Hiérarchiser les situations de travail à risques des chantiers de TP	Les chiffres clés des risques et dommages principaux sur les chantiers de TP sont intégrés
C3.2	Identifier les principaux risques et les dommages associés aux situations de travail sur les chantiers de TP	Les situations de travail courantes des chantiers de TP sont analysées : - déplacements ou activité de plain-pied et en hauteur, à proximité de véhicules et d'engins de TP, - utilisation de l'outillage électroportatif, thermique et pneumatique, - utilisation des engins de TP, - manutention manuelle et mécanique des charges - interventions à proximité des réseaux - réalisation de travaux en fouilles et en talus, - utilisation des produits chimiques et inhalations La démarche de prévention (PAD, 9 principes généraux, 3 mesures de prévention) est appliquée aux situations de travail ciblées
C3.3	Intégrer des mesures et moyens de prévention à un processus de réalisation d'un chantier de TP	Les mesures et les moyens de prévention proposés sont adaptées à la situation de travail ciblée Les mesures et moyens de prévention retenus sont intégrés aux modes opératoires de réalisation (PGP, PPSPS) La formation et l'information à l'application des mesures et de moyens de prévention retenus sont mises en œuvre
C3.4	Mettre en œuvre et maintenir en état les moyens de prévention prévus (EPC et EPI)	Les rôles et missions de chacun sont associés au niveau hiérarchique La formation et l'information à l'application des mesures de prévention retenus sont mises en œuvre Les fonctions et la technologie des EPC utilisés sont maitrisées Les règles de mise en œuvre des EPC utilisés sont maîtrisées L'identification et le mode d'utilisation des EPI spécifiques sont maîtrisés La maintenance de premier niveau est assurée sur les EPC et EPI utilisés Les éléments défectueux, usés et détériorés sont remplacés ou signalés à la hiérarchie (en fonction du poste occupé
C3.5	Gérer à son niveau une situation dangereuse, d'urgence ou d'accident sur une situation de travail des chantiers de TP	La situation dangereuse ou la situation d'urgence est explicitement décrite, puis traitée ou communiquée à la hiérarchie (en fonction du poste occupé) Les actions relevant du SST sont appliquées à la situation de travail